

3243

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple - Un But - Une Foi*

-----  
Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale

---



*Projet Fonds de Développement Social*

**EVALUATION DES MICRO PROJETS  
FINANCES PAR L'AFDS DANS LE SECTEUR  
DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION**  
**Deuxième passage**

RAPPORT PROVISOIRE

*Consultant : Pr. Ahmadou Aly MBAYE*

*Juin 2006*

## TABLE DES MATIERES

<i>RESUME INDICATIF</i> .....	5
<i>RESUME INDICATIF</i> .....	5
<i>1. INTRODUCTION</i> .....	6
<i>2.1 OBJECTIF DU PROJET</i> .....	8
<i>2.2 STRATEGIES DU PROJET</i> .....	9
<i>2.3 PLACE ET IMPORTANCE DE L'INTERVENTION DU PROJET DANS LA POLITIQUE DE L'EDUCATION</i> .....	10
<i>3. COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES</i> .....	10
<i>3.1 SITUATION DE REFERENCE</i> .....	10
<i>3.2 TESTS DES QUESTIONNAIRES : LA VALIDATION DES INDICATEURS</i> .....	13
<i>3.3 ECHANTILLONNAGE ET CRITERES DE CHOIX DES VILLAGES « NON AFDS»</i> .....	13
<i>3.3.1 ECHANTILLONNAGE DES VILLAGES «CIBLES»</i> .....	13
<i>3.3.2 CRITERES DU CHOIX DES VILLAGES « NON AFDS»</i> .....	14
<i>3.4 DEROULEMENT DE L'ENQUETE SUR LE TERRAIN</i> .....	14
<i>3.5 LA LOGISTIQUE</i> .....	15
<i>4. LES RESULTATS DE L'EVALUATION</i> .....	15
<i>4.1 LES INDICATEURS D'ACCES</i> .....	16
<i>4.2 LES PRINCIPALES RAISONS DE LA NON SCOLARISATION</i> .....	17
<i>4.3 LES INDICATEURS D'EFFICACITE INTERNE</i> .....	18
<i>4.4 LES PRINCIPALES RAISONS DE L'ABANDON</i> .....	18
<i>4.5 LES INDICATEURS D'INFRASTRUCTURE ET D'EQUIPEMENT</i> .....	19
<i>4.6 ANALYSE COMPARATIVE DE LA QUALITE DES INFRASTRUCTURES</i> .....	20
<i>4.6.1 EVALUATION QUANTITATIVE</i> .....	20
<i>4.6.2 EVALUATION QUALITATIVE</i> .....	22
<i>4.7 LA PRISE EN COMPTE DE QUESTIONS TRANSVERSALES DANS L'EVALUATION</i> .....	25
<i>4.7.1 ASPECT GENRE</i> .....	25
<i>4.7.2. PARTICIPATION DES POPULATIONS AUX DIAGNOSTICS ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS</i> .....	25
<i>5. STRATEGIE DE PERENNISATION ET DEGRE D'APPROPRIATION DES INFRASTRUCTURES PAR LES POPULATIONS</i> .....	28
<i>5.1 STRATEGIE DE PERENNISATION</i> .....	28
<i>5.2 APPROPRIATION DE L'INFRASTRUCTURE PAR LA POPULATION</i> .....	29
<i>6. LE RENFORCEMENT DES CAPACITES</i> .....	29
<i>7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS GENERALES</i> .....	31
<i>8. LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES</i> .....	34
<i>9- ANNEXES</i> .....	35

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AFDS :	Agence du fonds de développement social
AGETIP	Agence d'exécution des travaux d'Intérêt public
APE	Association des parents d'élèves
BAD	Banque africaine de développement
BET	Bureau d'étude technique
CAF	Comité d'animation et de formation
CEM	Cours d'enseignement moyen
CGMP :	Comité de gestion des micro – projets
CREA	Centre de recherches économiques appliquées
DCES	Direction des constructions d'établissement scolaire
DMP	Demande de micro – projets
EPB	Evaluations participatives des besoins
EPP	Evaluations participatives de la pauvreté
ESAM	Enquête sénégalaise auprès des ménages
ESP	Enquête sur les priorités
IDA	Association internationale de développement
OADC	Opérateurs d'appui au développement communautaire
OCB	Organisations Communautaires de Base
OPEP	Organisation des pays producteurs de pétrole
PAC	Projet d'appui aux communes
PAOES	Programme d'amélioration de l'offre éducative au Sénégal
PDEF	Programme décennal de l'éducation et de la formation
PEQT	Programme d'éducation de qualité pour tous
PNIR	Programme national d'infrastructures rurales

## LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Taux d'accroissement des effectifs filles et garçons .....	16
Graphique 2:Parité entre les sexes : effectifs filles/effectifs garçons .....	17
Graphique 3: Principales raisons de la non scolarisation .....	18
Graphique 4: Les principales raisons de l'abandon .....	19
Graphique 5: Existence d'un paquet de service par statut d'école (AFDS et NON AFDS) .	20
Graphique 6 : Nature et provenance de l'apport des population .....	26
Graphique 7 : Contribution des parents d'élèves dans la gestion de l'école.....	28

## RESUME INDICATIF

*L'ADFS a entrepris une évaluation technique pour vérifier le niveau d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base des communautés et la qualité des infrastructures et équipements notamment dans les secteurs de l'éducation et de la formation. Vue la difficulté de mettre en œuvre la méthode de la double différence faute d'une situation de référence fiable et complète, cette évaluation s'est faite en combinant une analyse en comparaisons réflexives complétés par une analyse coût efficacité.*

*L'évaluation a montré que les ouvrages physiques de l'AFDS sont conformes aux normes en vigueur. Compte tenu de l'importance de l'environnement immédiat et du confort dans la qualité de l'enseignement, on peut imputer, au moins une partie des bons résultats des écoles AFDS au bon état des salles de classe et des ouvrages annexes (mûr de clôture, en latrines, en point d'eau, en bibliothèque, ect.)*

*Les questions transversales montrent une prise en charge effective de l'aspect genre, une implication de la communauté et des parents d'élèves en particulier dans la gestion de l'école, un impact positif de la qualité de la formation et du renforcement des capacités sur les populations cibles.*

*Ces résultats montrent que l'AFDS est en voie de réaliser les objectifs qu'elle s'est assignée. Cependant, son intervention souffre, dans certaines zones, des réticences liées à la non prise en compte complète des désirs des populations, ce qui limite la portée de son action.*

*En définitive, l'AFDS a permis une amélioration sensible de la situation des localités cibles dans le domaine de l'éducation et de la formation. Son action mérite d'être suivie et pérennisée par l'octroi de moyens plus conséquents pour une extension de l'intervention à plus de zones défavorisées.*

## 1. INTRODUCTION

L'éducation est érigée au rang de secteur prioritaire dans la lutte contre la pauvreté au Sénégal ; en atteste les 40% du budget de l'Etat qui lui sont consacrés. Au cours des six dernières années, d'importants efforts ont été consentis par l'Etat et ses partenaires extérieurs en faveur de l'investissement dans l'éducation élémentaire en particulier. Les statistiques scolaires montrent que ces efforts ont permis d'assurer un meilleur accès à ce niveau d'enseignement. Il n'est cependant pas certain qu'ils se soient traduits en termes d'équité dans le recrutement des enfants, précisément l'amélioration de l'accès des enfants pauvres à la scolarisation.

La centralisation des moyens a atteint ses limites qui se manifestent par la non prise en compte des spécificités de certains milieux ruraux qui, du fait de leur position géographique, se voient exclus du champ d'intervention de l'Etat. Même si l'éducation est devenue une compétence transférée aux collectivités locales, celles-ci n'ont pas reçu tous les moyens qui devaient leur permettre de remplir leur mission. Il était dès lors nécessaire de mettre en place un dispositif « délésté » de toutes les lourdeurs « politiciennes » des collectivités locales et qui permette de faire face aux besoins de scolarisation des populations rurales.

La forte augmentation des dépenses d'investissement dans l'enseignement élémentaire s'est traduite par une progression sensible des effectifs scolaires à ce niveau. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement est passé 54,3% en 1992/1993 à 61,7% en 1997/1998 à 65,5% en 1998/1999 avant d'atteindre 82,5% en 2005. Le relèvement des taux de scolarisation ne garantit cependant pas que toutes les couches de la population en ont bénéficié de manière égale. Les résultats de l'ESAM de 1994/1995, comme ceux de l'enquête sur les priorités (ESP) de 1991/1992 montrent en tout cas que les taux bruts de scolarisation dans les différents niveaux d'enseignement sont d'autant plus faibles que les ménages sont pauvres. Dans l'enseignement élémentaire, le taux brut de scolarisation varie ainsi de 40% pour les 20% des ménages les plus pauvres (en termes de dépenses de consommation) à 99% pour les 20% les plus favorisés.

Les différences de scolarisation entre ménages riches et pauvres se creusent avec le niveau d'enseignement. Dans l'enseignement moyen, le taux de scolarisation s'élève à 5% pour les ménages les plus pauvres contre 64% pour les ménages les plus riches, soit un rapport de 1/13. Par ailleurs, les enfants résidant en zones rurales ont des taux de scolarisation deux ou trois fois inférieurs à ceux des enfants vivant en zone urbaines.

Dans ce contexte de pauvreté et d'inégalité d'accès aux services sociaux de base en particulier celui de l'éducation que l'Agence du Fonds pour le Développement Social a été créée. Depuis lors, elle s'est impliquée dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie des populations

pauvres. Elle a basé son intervention sur une discrimination positive en favorisant les zones déshéritées dans le ciblage des bénéficiaires de son action.

Dans le but d'améliorer l'accès des couches sociales démunies aux services sociaux de base, aux équipements et aux infrastructures communautaires, l'AFDS a financé des micro – projets dans le domaine de l'éducation et de la formation. Il s'agit alors de procéder à l'évaluation de ces micro – projets. L'évaluation devrait donc permettre d'avoir une meilleure connaissance des effets de ses activités. A ce titre, elle devra fournir une appréciation globale des activités et voir dans quelle mesure les micro – projets ont permis effectivement une augmentation de la demande d'éducation dans les zones défavorisées.

En effet, l'impact doit aider à cerner les effets des micro – projets sur l'accès, l'utilisation, la qualité de l'enseignement ainsi que la pérennisation des infrastructures. Cela doit se traduire par la durabilité et la pérennisation de l'éducation surtout en milieu rural.

Etant un outil d'aide à la décision, l'évaluation devra aussi fournir une appréciation sur la pertinence, la qualité et les résultats des micro – projets financés. Elle devra d'améliorer l'activité d'éducation.

C'est dans le cadre de la fin de la première phase qu'intervient cette présente évaluation dont l'objectif global est d'analyser dans quelle mesure l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) a amélioré l'accès des groupes vulnérables et des plus pauvres aux services sociaux de base.

Il s'agira plus précisément de vérifier la conformité des infrastructures et équipements scolaires et socio – éducatifs aux normes techniques requises ; de mesurer les effets induits de l'action de l'AFDS sur l'augmentation des taux d'inscription et d'achèvement des élèves ; d'apprécier la qualité de l'enseignement en relation avec l'amélioration de l'environnement scolaire, le degré d'implication et de responsabilisation des parents d'élèves et comités de gestion dans les activités de l'école à travers des stratégies assurant l'entretien, la maintenance et l'application des règles d'hygiène et de salubrité ; enfin de comparer l'écart entre la scolarisation des filles et celle des garçons.

## **2. CADRE DU PROJET**

Le projet Fonds de Développement Social est un programme de lutte contre la pauvreté, conçu par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui de l'IDA. Il s'inscrit dans la dynamique du IXème Plan de Développement Economique et Social et dans le Document de Stratégie de Réduction de

la Pauvreté dont l'objectif est de réduire de 50 % l'incidence de la pauvreté des ménages d'ici 2015.

Le projet Fonds de Développement Social est exécuté en trois phases successives durant la période 2001-2011.

- La phase 1 : d'une durée de 3 ans, vise essentiellement à: i) mettre en place et rendre opérationnelles les structures du projet ; ii) sensibiliser les bénéficiaires sur le projet ; iii) mettre à l'essai les structures et stratégies retenues dans le cadre d'opérations à faible échelle favorisant le processus d'apprentissage.
- La phase 2 : d'une durée de 3 ans également, consistera à mettre en œuvre les composantes du projet sur une plus grande échelle, de manière à toucher l'ensemble des zones défavorisées du pays.
- La phase 3 : d'une durée de 4 ans, aura pour but d'ajuster au mieux le mécanisme opérationnel adopté, d'élargir le groupe cible tout en maintenant des structures viables capables de répondre aux besoins exprimés par les populations.

Les communautés de base, villages et quartiers les plus pauvres sont les principaux cibles du projet ainsi que les groupes vulnérables et les marginalisés.

### ***2.1 Objectif du projet***

L'objectif général du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté au Sénégal en aidant les communautés les plus pauvres et les groupes vulnérables dans les villages et les plus pauvres et les quartiers déshérités, à créer les conditions favorables à l'amélioration de leurs conditions de vie d'une manière durable et soutenue.

Ses objectifs spécifiques sont de :

- d'améliorer l'accès des couches sociales démunies aux services sociaux de base, aux équipements et infrastructures communautaires ;
- améliorer l'accès aux services de micro – finance et aux opportunités économiques, à travers l'appui aux SFD et le financement d'activités génératrices de revenus ;
- renforcer les capacités des communautés de base dans la planification participative ;
- renforcer les capacités de l'administration dans l'analyse et le suivi des conditions de vie des ménages et la mise en œuvre du programme de lutte contre la pauvreté

## **2.2 Stratégies du projet**

### *Analyse de la préparation des micro - projets*

La démarche participative est au cœur des micro – projets financés par l'AFDS. Ainsi, la participation des bénéficiaires commence lors de l'identification du micro – projet donc dans la phase préparatoire. De ce fait, les parties bénéficiaires ont participé à la définition des problèmes à résoudre, des objectifs spécifiques proposés pour le micro - projet et de la stratégie à suivre grâce à la construction d'arbres de problèmes, et l'analyse des « forces, faiblesses, priorités et opportunités ». Les utilisateurs sont ainsi effectivement associés à la préparation de ce projet et même à leur exécution.

### *Analyse de la mise en œuvre technique et financière des micro - projets*

Dans les micro – projets financés par l'AFDS, les bénéficiaires participent à toutes les phases du projet (Programmation - Identification / Instruction - Faisabilité / Financement / Mise en œuvre / Évaluation). Cette participation réelle des bénéficiaires à la mise en œuvre des micro – projets permet à ces derniers de s'approprier et donc de rendre pérenne les micro – projets. En effet, il est presque inévitable que des ajustements et des changements de stratégie soient souhaités par les bénéficiaires, soit parce que leur environnement a changé entre l'identification du projet et le moment de sa mise en œuvre, soit tout simplement parce qu'ils n'avaient pas une idée claire des enjeux et des possibilités lorsque ce micro – projet a été élaboré, et que c'est en commençant à le mettre en œuvre qu'ils perçoivent mieux ses enjeux et les possibilités qu'il offre. Aucun diagnostic préalable, aussi « participatif » soit-il, ne peut garantir que le projet répondra vraiment aux besoins et intérêts des bénéficiaires.

Consciente du fait que le diagnostic participatif ne peut être qu'un premier outil visant à intégrer les points de vue des acteurs locaux dans l'élaboration d'un projet, et qu'il ne peut en aucun cas être le seul, l'AFDS a veillé à offrir aux bénéficiaires (OCB) un réel pouvoir dans les décisions du micro – projet en cours d'exécution, donc dans sa programmation, sa détermination de priorité, l'allocation de ses ressources financières, du suivi et l'auto – évaluation de leurs micro – projets et sous – projets, y compris la gestion financière et la passation des marchés de travaux, biens et/ou services prévus. Ce faisant, l'AFDS s'assure une réelle participation au micro - projet et donc favoriser son appropriation par ces acteurs locaux en vue de le rendre pérenne

### *Analyse du suivi et de la pérennisation*

Ce souci de pérennisation des micro – projets explique l'importance que l'AFDS accorde au volet Renforcement des capacités. Ainsi, des modules de formation des bénéficiaires eux-mêmes ou de

renforcement d'organisations communautaires de base ont été élaborés afin de les rendre capables de prendre en charge des fonctions d'intérêt collectif indispensables au bon fonctionnement des micro – projets. Ces modules tournent autour de la formation en planification, gestion financière, passation de marché; organisation communautaire et de sensibilisation en passation de marché pour mener en bon fin le micro projet.

### ***2.3 Place et importance de l'intervention du projet dans la politique de l'éducation***

Le système éducatif sénégalais a une marge de progression. Malgré la mise en place du programme décennal de l'éducatif et de la formation (PDEF), il y a des zones dépourvues d'infrastructures éducatives et de formation. La place et l'importance de l'intervention de l'AFDS dans la politique de l'éducation et de la formation apparaissent à ce niveau. En effet, l'AFDS s'est inscrite dans l'optique de doter les villages les plus démunis en salles de classes, mur de clôture, et autres annexes (point d'eau, matériels informatiques, bibliothèques etc.) ainsi que les centres de formation polyvalents dans certaines localités. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans l'objectif de la réalisation de la scolarisation universelle primaire. Cet objectif occupe une place centrale dans la politique du secteur de l'éducation et de la formation. De ce fait, les enfants qui étaient privés de scolarisation parce que devant parcourir des dizaines de kilomètres sont ainsi mis à l'abri de l'analphabétisme.

## **3. COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES**

### ***3.1 Situation de référence***

L'identification des changements apportés par l'intervention de l'Agence nécessite la connaissance des éléments de départ constituant la «situation de référence». Celle-ci couvre l'ensemble des activités touchées par le projet, la situation des populations concernées, le repérage des acteurs locaux (leaders, groupes et groupements, fonctionnaires et agents de tutelle etc.) et leurs stratégies : que font-ils, que veulent-ils, avec quels moyens et méthodes ?, l'identification des opérateurs externes, avec les résultats, les effets et si possible l'impact de leurs actions passées et en cours et éventuellement les données historiques, géographiques et socio-économiques liées à la zone.

Pour établir la situation de référence, des moyens existent, qui diffèrent selon les démarches suivies par les projets dans leurs phases de conception et de démarrage :

- Les documents descriptifs du projet
- L'étude préalable ou l'évaluation ex-ante

- L'état des lieux

Les données collectées avant le démarrage du projet, lors des différentes évaluations participatives de la pauvreté (EPP) et des évaluations participatives des besoins (EPB) vont servir de situation de référence. La base de données résultant de ces enquêtes préliminaires contient des informations sur les indicateurs relatifs à l'éducation et à la formation aussi bien des villages et quartiers bénéficiaires que non bénéficiaires.

L'exploitation des EPP et DMP devrait permettre à l'équipe de recherche d'avoir des informations sur les indicateurs retenus pour l'évaluation. Cependant, on note un fort taux d'informations non disponibles. Ce qui réduit considérablement notre champ d'analyse.

En guise d'illustration, nous avons fait un récapitulatif de la situation de référence de certains indicateurs recensés dans les EPP dont nous disposons (Tableaux ci-dessous).

Tableau 1 : Situation de référence de quelques indicateurs

	Taux de scolarisation en %		Taux d'inscription à l'école		Taux d'abandon en %	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Village de Keur Meissa GAYE	35	65	55	45	nd	Nd
Village de Sine Ndiaye	nd	Nd	nd	nd	nd	Nd
Village de keur Ibra NIANG	0	5	13	0	0	0
Village de Kandio Komako	34	80	nd	nd	0	0
Village de Ngainte Pathé	57	43	54	46	23	77
Collège de Gadapara (Kolda)	nd	Nd	28,76	71,24	nd	Nd
Village de Saré Woudou	nd	Nd	nd	nd	nd	Nd
Village de Keur Saloly Bouya	nd	Nd	19	14	nd	Nd
Village de Sare Bacary Binta	37	63	nd	nd	0	0

Tableau 2 : Situation de référence de quelques indicateurs (suite)

	Nombre moyen de livres / élève	Etat des tables – bancs	Nombre de salles de classe	Etat des salles de classe	Existence de latrines	Existence de clôture	Existence Source d'eau
Village de Keur Meissa GAYE	1	Moyen	5	Mauvais	Non	Non	Non
Village de Sine Ndiaye	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Village de Keur Ibra NIANG	Nd	Mauvais	7	Bon	Oui	Oui	Oui
Village de Kandio Komako	Nd	Mauvais	1	Mauvais	Non	Non	Non
Village de Ngainte Pathé	22	Bon	6	Mauvais	Oui	Oui	Non
Collège de Gadapara (Kolda)	Nd	nd	2 + 5 abris provisoire	nd	nd	Non	nd
Village de Saré Woudou	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Village de Keur Saloly Bouya	Nd	nd	Abri provisoires	nd	nd	nd	nd
Village de Sare Bacary Binta	Nd	nd	nd	nd	nd	Non	Oui

n.d : non disponible

L'analyse de la situation de référence de ces quelques villages retenus dans notre échantillon montre qu'il y a beaucoup d'informations manquantes. Cela avait remis en cause l'utilisation de la méthode de la double différence lors du premier passage de la mission d'évaluation. Cette méthode nécessite en effet une bonne situation de référence aussi bien pour les villages cibles que pour les villages « NON AFDS ».

### ***3.2 Tests des questionnaires : La validation des indicateurs***

Les indicateurs choisis ont été validés sur le terrain pour les affiner et mieux les adapter. Ces tests se sont matérialisés par l'administration des questionnaires à des directeurs d'école, aux membres de l'association des parents d'élèves, des comités de gestion de micro projets, et des centres de formation communautaires. Les corrections ont été apportées aux questionnaires après les tests, ce qui a permis de formuler une version définitive des différents questionnaires pour l'enquête proprement dite.

### ***3.3 Echantillonnage et critères de choix des villages « NON AFDS»***

#### ***3.3.1 Echantillonnage des villages «Cibles»***

La sélection des villages faisant l'objet de l'enquête s'est faite sur la base des 967 villages qui ont servi d'échantillon de départ pour l'AFDS. Cet échantillon a été tiré en effet en tenant compte du rôle de développement que devraient jouer les villages et quartiers retenus dans cette phase pilote du projet sur la base des critères comme la dynamique organisationnelle, l'accès à l'eau potable et la taille.

De ce fait, la base de sondage est constituée de tous les villages et quartiers qui ont bénéficié d'un financement de l'AFDS dans le domaine de l'éducation et de la formation. Au total, 65 réalisations ont été faites dans les régions de Kolda, Dakar, Louga, Fatick et Kaolack. Les différents types de réalisations (construction de salles de classe, murs de clôture, cantines scolaires, centres de formation socio éducatifs, etc.) ont été pris en compte dans le choix de l'échantillon.

Nous avons procédé à un échantillonnage non aléatoire et précisément un échantillonnage par la méthode des quotas. Ce type d'échantillonnage consiste à choisir un nombre déterminé d'unités (des écoles et centres de formation dans la présente étude) qui présentent une caractéristique donnée (intervention de l'AFDS) afin de les comparer à un même nombre d'unités présentant des caractéristiques similaires et n'ayant pas bénéficié de l'intervention.

De cet échantillon, une première sélection a été faite en considérant que les villages où les micro projets et sous projets sont effectivement achevés. Une fois cet échantillon identifié, l'application de critères a permis de disposer, autant que possible, de la meilleure représentation des types de projets et de micro projets. La sélection des villages s'est faite donc sur la base :

- d'un critère géographique : l'enquête devant couvrir l'ensemble des régions concernées par la première phase du Projet, au moins cinq villages d'intervention de l'AFDS ont été sélectionnés.

- d'un critère de représentativité des différents types d'intervention : l'AFDS recense par région et par village, les types de micro projets réalisés. Les villages sélectionnés sont choisis de manière à maximiser des chances de trouver des villages où sont réalisés soit des murs de clôture, soit la construction de salles de classes ou d'un centre de formation communautaire.

### ***3.3.2 Critères du choix des villages « NON AFDS »***

Dans notre échantillon, nous avons tenu à ce que chaque type de micro projet d'éducation soit représenté. Les villages « NON AFDS » sont des villages qui ont des caractéristiques identiques aux villages d'intervention de l'AFDS mais qui n'ont pas bénéficié de l'appui de l'Agence. C'est ainsi que pour chaque village où l'AFDS est intervenue, nous avons choisi grâce à la carte scolaire fournie par l'IDEN de la zone, le village le plus proche (moins de 7 km) ayant une école comparable, en termes de nombre de salles de classe ou de construction de salles de classes supplémentaires et de type d'organisation pédagogique (cycle complet, cycle incomplet).

Répondant à ces critères, l'équipe de recherche a procédé de la façon suivante pour le choix des villages « NON AFDS ». Dans chacune des quatre régions du programme pilote de l'AFDS, des villages ont été choisis de façon guidée. Pour chaque village, le village le plus proche situé hors de la zone d'intervention de l'AFDS est choisi comme village de comparaison en se basant la taille de l'école se trouvant dans ce village, sur la date de création de l'école ou de construction de classe supplémentaire. Il faut souligner que l'équipe de recherche a veillé à ce que les villages cibles et les villages de comparaison soient dans la même communauté rurale.

### ***3.4 Déroulement de l'enquête sur le terrain***

La mission de terrain s'est déroulée sur une période de 20 jours et a amené l'équipe de chercheurs à visiter 31 réalisations de l'AFDS réparties dans les régions de Kolda, Fatick, Kaolack et Louga..

Au niveau de chaque région, les antennes régionales de l'AFDS nous ont fourni des documents de micro projets, d'évaluations participatives de la pauvreté (EPP) et d'évaluations participatives des besoins (EPB). Ces documents ont permis d'avoir une idée plus claire de la situation qui prévalait avant l'intervention de l'AFDS. Ce travail est complété par une rencontre avec les autorités scolaires de la zone plus particulièrement l'IDEN. Ces dernières ont mis à notre disposition les cartes scolaires ; ce qui permis d'identifier plus facilement les villages témoins et de collecter dans la mesure du possible des statistiques scolaires antérieures à l'année à leur niveau.

Pour chaque micro projet de l'échantillon, le président du comité de gestion (CGMP) a été interrogé en compagnie du chef de village, du président et d'autres membres de l'association des parents d'élèves.

Deux types de questionnaires ont été administrés. Un «questionnaire école» qui comporte aussi bien des aspects quantitatifs liés aux écoles (effectifs d'élèves, part des filles, nombre de livres, nombre de table-bancs, etc.) que des aspects qualitatifs (qualité des enseignements dispensés, état des salles de classe, organisation pédagogique, etc.). Ce questionnaire est administré au directeur de l'école du village. Un «questionnaire communautaire» utilisé dans le cas de l'existence de centre de formation polyvalent qui permet de collecter des informations sur la dynamique collective d'autres aspects qualitatifs.

### ***3.5 La logistique***

L'AFDS a mis à la disposition de l'équipe de recherche les moyens logistiques pour toute la durée des visites (véhicule et chauffeur) ainsi que les frais de fonctionnement comprenant notamment le carburant et l'entretien du véhicule.

Les prises de contact avec les responsables des CGMP ou des directeurs d'école sont dans certains cas assurées par les coordonnateurs de l'AFDS au niveau régional. Il faut souligner que parfois c'est l'équipe elle-même qui procédait à ces prises de contact car la plupart des directeurs d'école ou des responsables des CGMP ou des parents d'élèves n'étaient pas au courant du passage de la mission d'évaluation de l'AFDS pour le secteur de l'éducation. Cette situation est due parfois au réaménagement apporté à l'échantillon à enquêter au niveau de chaque village. D'autres difficultés liées à l'excentricité de certains sites ont été rencontrées.

La reproduction de certains documents de micro projets a été faite par les coordonnateurs régionaux après une collecte des informations disponibles pour chaque village concerné par la mission. Ces informations sont obtenues par le biais des documents officiels, des enquêtes et des études réalisées par l'AFDS.

La mobilisation d'ordinateurs pour la saisie des données a été assurée par le CREA. De plus, un informaticien a été recruté par le CREA pour l'élaboration d'une maquette de saisie, le suivi et le nettoyage des données avec le logiciel SPSS.

## **4. LES RESULTATS DE L'EVALUATION**

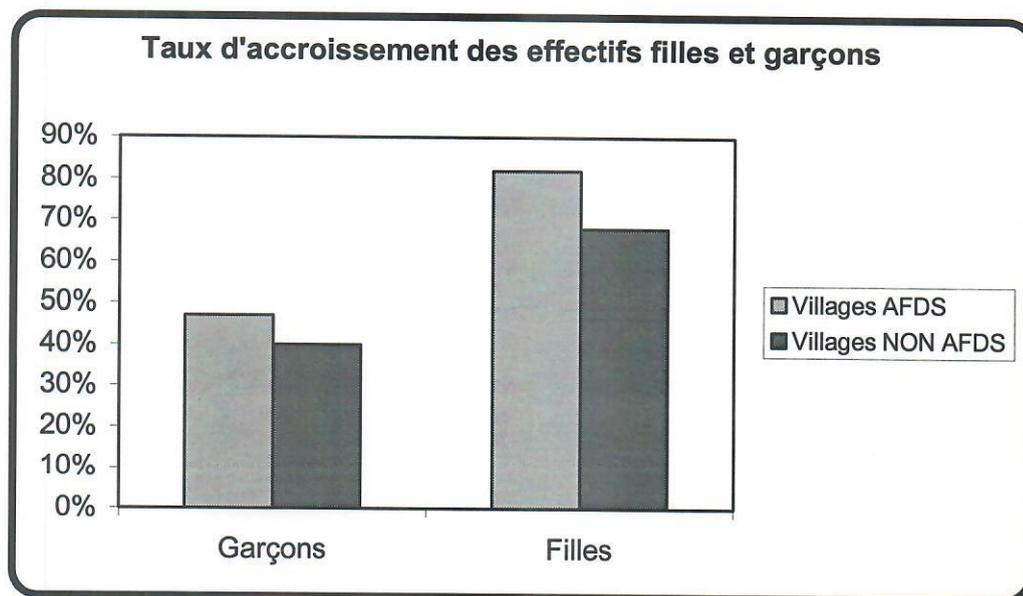
Nous avons combiné une comparaison réflexive et des tests de moyenne sur les différents indicateurs ciblés. Cette analyse sera complétée par une analyse coût efficacité Les résultats suivants ont été obtenus.

#### 4.1 Les indicateurs d'accès

La situation de référence a permis d'identifier les problèmes auxquels sont confrontées les populations des zones d'intervention de l'AFDS. L'accès à l'éducation est un des problèmes majeurs qui ont été soulevés. D'ailleurs, il occupe une place de choix dans la priorisation des besoins.

Cela explique le choix d'indicateurs tels que le taux de scolarisation et l'indice de parité entre les sexes (IPS). La différence de niveau de scolarisation entre filles et garçons constatée en milieu rural justifie l'intérêt porté sur cet aspect. En effet, cela permet de voir si l'approche adoptée par l'AFDS a permis de lever les barrières socio-culturelles qui entravent la scolarisation massive des filles.

Graphique 1: Taux d'accroissement des effectifs filles et garçons

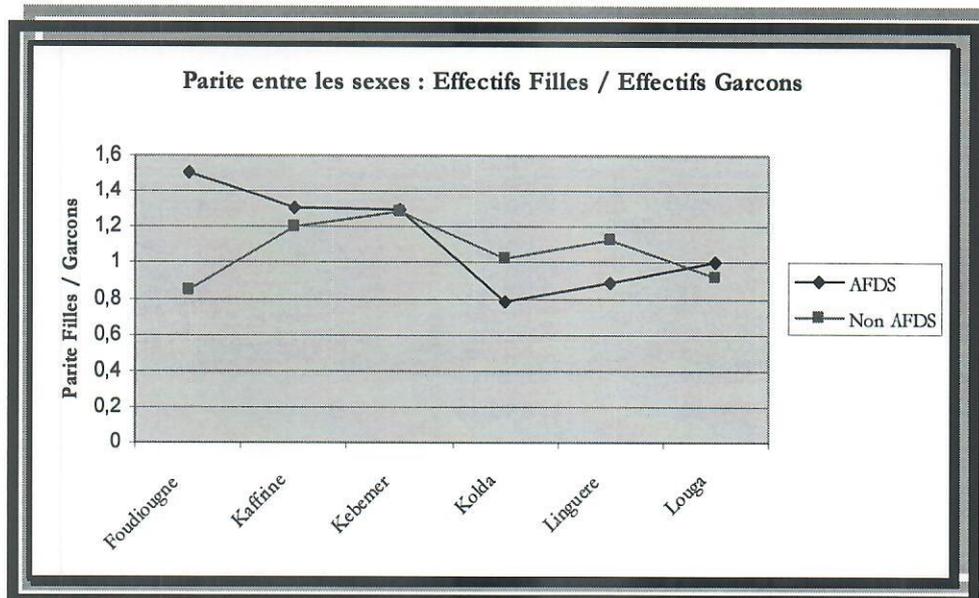


Source : Enquête CREA - 2005

Le graphique 1 compare les taux d'accroissement des effectifs garçons et filles entre les villages bénéficiaires des interventions de l'AFDS et les villages « NON AFDS », entre la période de référence et la période courante. La première remarque qui s'en dégage est que les taux d'accroissement des effectifs ont été soutenus entre les deux périodes et pour les deux catégories de villages : les taux sont au moins égaux à 40%. De plus, dans les deux cas, les effectifs des filles ont augmenté beaucoup plus que ceux des garçons. Ce qui pourrait être attribué à un effet de rattrapage, étant donné la sous représentation relative des filles à l'école par rapport aux garçons. Ce graphique permet surtout de noter l'impact de l'intervention de l'AFDS sur les effectifs des deux sexes. Dans les deux cas en effet, les effectifs ont beaucoup plus augmenté dans les villages

AFDS \_le taux de progression y dépasse 80% pour les filles\_ que dans les villages « NON AFDS».

Graphique 2:Parité entre les sexes : effectifs filles/effectifs garçons



Source : Enquête CREA - 2006

Le graphique 2 a été construit en retenant la parité entre les filles et les garçons par département. Cette parité est en faveur des filles dans les écoles AFDS des départements de Fouta Djallon, Kaffrine et Kébémér. Une situation inverse apparaît dans les départements de Kolda et Linguère ; ils ne sont pas loin de la parité (respectivement 0,8 et 0,9). Louga se distingue par une égalité parfaite entre les effectifs filles et garçons. Ces résultats illustrent clairement que l'intervention de l'AFDS, même s'il existe encore des poches à problème, a permis d'améliorer considérablement les taux de scolarisation des filles qui ont, d'ailleurs, dépassé de loin ceux des garçons.

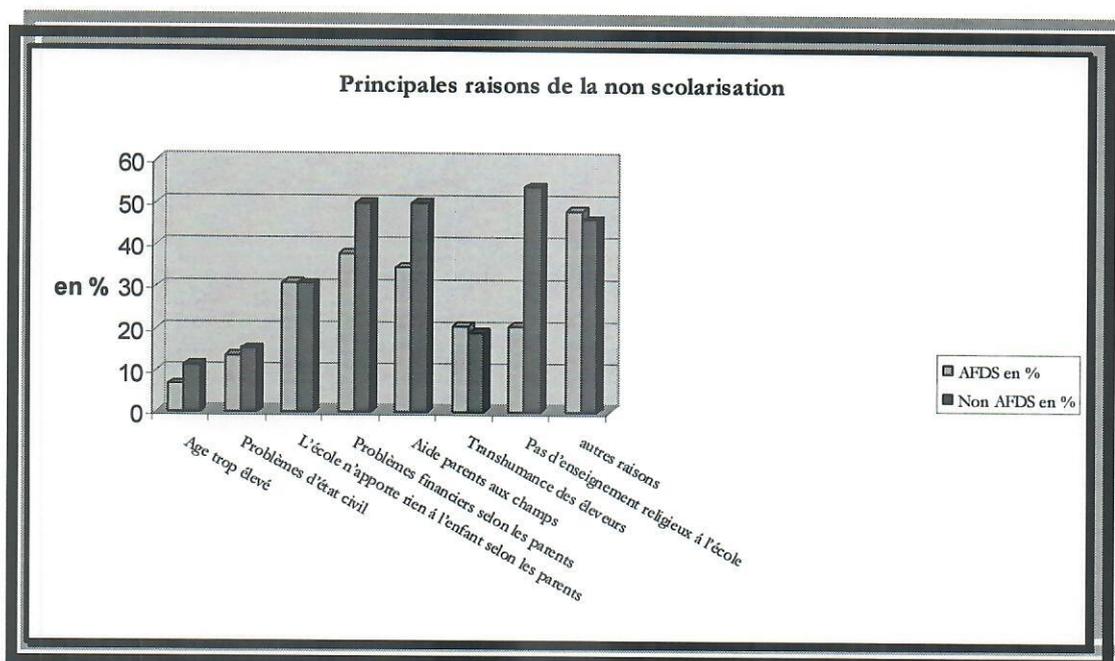
#### 4.2 Les principales raisons de la non scolarisation

En effet, quelque soit les raisons de la non scolarisation évoquées, les enfants des écoles non AFDS font plus face à ces problèmes que ceux des écoles AFDS sauf pour « les autres raisons ».

Suivant le type d'école, les principales raisons de la non scolarisation ne sont pas les mêmes. Quelle que soit la raison de non scolarisation évoquée, les écoles « Non AFDS » sont beaucoup plus touchées par le phénomène. Par ordre d'importance numérique, les principaux problèmes qui entravent la scolarisation des enfants soulignés sont les difficultés financières selon les parents, l'aide des parents aux champs et le fait qu'il n'y ait pas d'enseignement religieux ou arabe à l'école. On n'a pu relever lors de l'enquête que les parents d'élèves dans certaines écoles AFDS

ont pris en charge un enseignant arabes moyennant des cotisation mensuelles. Ceci peut être une explication de l'écart noté entre les écoles AFDS et Non AFDS pour cette modalité.

Graphique 3: Principales raisons de la non scolarisation



*Source : Enquête CREA - 2006*

#### **4.3 Les indicateurs d'efficacité interne**

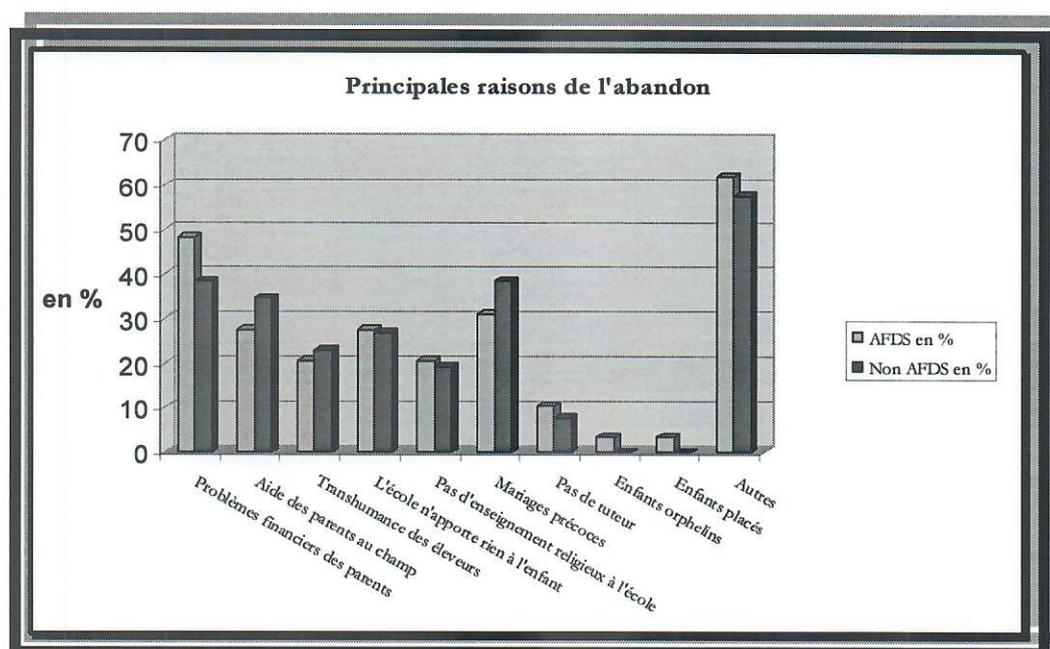
En plus de l'accès à l'école, il y a le maintien qui est lié à l'efficacité interne. D'où la nécessité d'une analyse de l'évolution des taux de redoublement et d'abandon dans les écoles financées par l'AFDS. Cependant, le taux de redoublement n'a pas fait l'objet d'analyse comparative parce que les informations permettant de le calculer ne sont pas disponibles dans la situation de référence. Par ailleurs, dans certaines écoles à cycle incomplet, les enseignants sont obligés de procéder à la promotion massive des élèves et parfois au redoublement collectif s'ils jugent le niveau de la classe très faible. Aussi les indicateurs de qualité comme le ratio élèves par classe ou le ratio nombre de livres par élève vont faire l'objet d'une analyse comparative avec la situation dans les écoles non financées par l'AFDS.

#### **4.4 Les principales raisons de l'abandon**

En dehors des raisons diverses évoquées dans « autres raisons de l'abandon », les principales causes de l'abandon ne sont pas les mêmes en termes d'importance dans les deux types d'écoles. Une des principales raisons évoquées lors de l'enquête est l'appui qu'apportent les enfants dans

les travaux domestiques et champêtres. En milieu rural, la main d'œuvre infantile est un des principaux facteurs de production. Par conséquent, les enfants d'une manière générale sont mobilisés par leurs parents dans les travaux champêtres. Du fait de la sensibilisation sur l'importance de l'éducation, l'abandon dû à l'aide des parents au champ est plus fréquent dans les écoles non AFDS que dans les écoles AFDS. Mais les problèmes financiers et les mariages précoces restent les principaux motifs d'abandons surtout chez les filles. Notons cependant que la bonne performance des écoles AFDS peut être imputable à la meilleure sensibilisation des populations.

Graphique 4: Les principales raisons de l'abandon



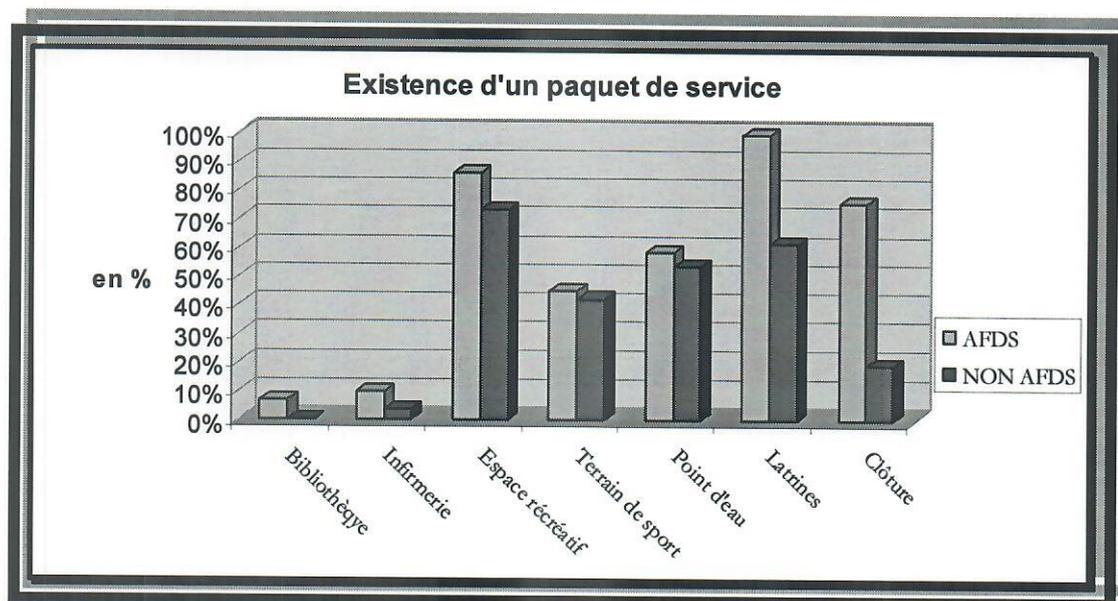
Source : Enquête 2006 CREA

#### 4.5 Les indicateurs d'infrastructure et d'équipement

Il y a une corrélation certaine entre la capacité d'accueil des infrastructures d'éducation et de formation, leur qualité et la qualité des enseignements dispensés. Comme indicateurs de qualité d'infrastructure et d'équipement nous avons retenu l'état des salles de classe, le nombre d'élèves par salles de classe, l'existence d'un paquet de service tel qu'une infirmerie, un espace récréatif, un terrain de sport, un point d'eau et un mûr de clôture. La conformité des ouvrages physiques aux normes de construction en vigueur est un élément important dans l'appréciation de la portée de l'action de l'AFDS.

Comparé aux villages non AFDS, l'effort de l'AFDS en matière de construction de salles de classes et des ouvrages annexes est considérable comme le montre le graphique 6.

Graphique 5: Existence d'un paquet de service par statut d'école (AFDS et NON AFDS)



Source : Enquête 2006 CREA

En ce qui concerne la taille des classes, les écoles «NON AFDS» ont en moyenne 35 élèves par classe contre 37 élèves par classe dans les écoles AFDS. Cela traduit une certaine évolution par rapport aux résultats obtenus lors du premier passage

#### 4.6 Analyse comparative de la qualité des infrastructures

L'évaluation des stratégies et des procédures adoptées est basée sur la revue des manuels d'exécution des projets, sur les divers documents et rapports mis à la disposition de la mission et sur les résultats des entretiens de la mission avec les responsables de projets et des coordinateurs régionaux chargés de la supervision et de la coordination des travaux et des documents trouvés au ministère de l'éducation.

L'évaluation technique et qualitative est basée, pour la conception des prototypes, sur l'étude des documents techniques (plan type, descriptifs et quantitatifs) ainsi que sur les constats faits sur le terrain. L'évaluation de la qualité de l'exécution est faite sur la base des rapports de supervision ainsi que les observations faites au cours des visites.

##### 4.6.1 Evaluation quantitative

Les travaux des infrastructures scolaires au Sénégal pendant la période 2000-2004 (couvrant l'intervention de l'AFDS 2001-2004) ont concerné environ 9053 salles dont 8091 en élémentaire, 1053 blocs d'hygiène de deux et quatre box dont 839 en élémentaire, 539 blocs administratifs

pour le cycle élémentaire (bureau et magasin) et 93 blocs administratifs pour le Moyen et le Secondaire. Au total, 7138 salles de classes ont été construites pour l'Enseignement Elémentaire durant la même période.

La recherche documentaire a permis de voir que c'est dans l'élémentaire que l'intervention de l'AFDS a été importante tant dans la construction, l'équipement que la réhabilitation des salles de classes.

L'étude comparative, avec les projets capitalisant à peu près le même nombre d'années d'existence, place l'AFDS dans le peloton de tête des projets intervenant dans l'élémentaire en termes de conformité aux normes de construction de salles de classes.

Sur les 7138 salles de classes construites au niveau élémentaire, l'AFDS avec 1,61% devance de loin les projets multi sectoriels gérés par les communes tels que par exemple le PNIR (0,93%), le PAC (0,21%).

Tableau 3 : Types d'ouvrages réalisés par l'AFDS

Types d'interventions	Nombre de sites
Salles de classes	20
Bureau	16
Magasin	16
Latrines (à 2 box)	17
Clôture	16
Cantine scolaire	02

A cela il faut ajouter cinq (5) sites où l'adduction d'eau a été réalisée et 21 autres où les équipements complets ont été fournis.

Le tableau montre que le nombre d'infrastructures annexes est très important par rapport au nombre de salles de classes construites (exception faite tout de même à la cantine scolaire).

Le déficit (pour le programme 2000-2004) correspondant aux salles nouvellement construites est de 3158 en blocs d'hygiène au niveau primaire soit 87% des besoins au total. Ceci s'explique sans doute par le fait que le BCI, OPEPIII et BAD III ont construit presque 60% des classes du programme (2000-2004) sans avoir fourni de blocs d'hygiène, bloc administratif, clôture, points d'eau ou puits. Par contre, la construction des salles de classes AFDS est toujours accompagnée par au moins un ouvrage annexe (bloc d'hygiène, bloc administratif, clôture, point d'eau ou puits).

Ce qui est une option courageuse pour l'AFDS et un saut qualitatif par rapport aux autres programmes; d'autant que la politique actuelle tend malheureusement à privilégier l'augmentation du nombre de places d'élèves au détriment du confort et de l'environnement des écoles.

En se basant sur la norme généralement admise pour les pays en développement (25 à 30 élèves par box de latrines), le déficit n'est pas énorme dans les lieux visités.

Les quantités de table- bancs livrés dans les classes correspondent aux prévisions (28 tables bancs pour 56 élèves dans l'élémentaire). Quant aux réhabilitations, à l'image de tout le programme, l'AFDS n'a pas atteint les objectifs escomptés de même qu'au niveau de la sous composante 1.4 à savoir le développement des CEM de proximité (seulement 3/382 CEM construits soit 0,78%). Sur ce registre, il est à noter que l'AFDS a fait mieux que le PAC (aucun CEM construit) parmi les projets multi sectoriels gérés par les communes.

#### ***4.6.2 Evaluation qualitative***

Pour les blocs de classes, l'AFDS utilise généralement le modèle BCI très spacieux (7X9) et bien apprécié. Simplement, ce prototype contrairement à celui du PAOES présente l'inconvénient de ne pas utiliser un auvent qui protège la façade de la pluie et du soleil et qui donne la possibilité aux élèves de rester à l'abri en dehors des classes.

Concernant la conception des salles de classes, bureau et magasin, une dalle de protection en béton ceinturant le bâtiment existe dans la plupart des cas. Ceci a pour avantage de protéger les fondations et de permettre une bonne circulation des utilisateurs.

Globalement on peut penser que les fondations des ouvrages AFDS visités sont bien exécutés ; car les symptômes d'une pathologie due à des tassements excessifs à savoir fissuration à 45 degrés des parois maçonnées, décollement des revêtements et enduits n'ont pas été relevés au cours de la visite sur le terrain.

La bonne réalisation des fondations des ouvrages AFDS visités peut s'expliquer par la diversité des BET (1 BET par communauté tenant compte dans les plans d'exécution du type de fondations et de la nature du sol) contrairement à la DCES par exemple qui utilise un même plan d'exécution pour un ouvrage donné quelque soit le type de fondations et en tout lieu.

Les revêtements de sol sont généralement bien exécutés pour les ouvrages AFDS visités qui sont récents, mais pour le dallage la plupart des désordres proviennent des déformations à long terme (module de réaction du sol K).

La moitié des revêtements de sol des classes du PEQT (contrairement à l'AFDS) sont en carrelage (498 classes) et cette décision a été prise au cours de la 1<sup>ère</sup> phase par l'AGETIP, en

raison de la mauvaise exécution d'un bon nombre de chape en ciment. Il faut cependant signaler que ce choix a occasionné un surcoût de 260.000 FCFA par classe, soit une augmentation de 6,5% et qu'il aurait peut-être été plus judicieux de renforcer le contrôle de la supervision au moment du coulage des dalles et des chapes et/ou d'envisager un nouveau modèle de table-banc dont la structure en tubes cintrés évite le poinçonnement des sols.

Deux types de clôture ont été identifiés : la clôture avec un mur de 2m de hauteur et la clôture avec un mur de 80cm de hauteur complété par un grillage de 1m. Ce dernier type de clôture n'est pas au goût des acteurs de l'école trouvés sur place. De plus, sa durée de vie semble très limitée par rapport au premier type et il n'offre pas la sécurité, la discrétion, le confort recherchés au sein de l'établissement.

Le coût total des travaux de génie civil, des prestations intellectuelles s'élève en moyenne, pour 2 salles de classes, un bureau, un magasin, clôture 70mX90, latrines, à vingt millions ; ce qui est très bénéfique pour les populations eu égard à la cherté des matériaux de constructions.

Le total des coûts identifiés s'élève à 39.845 Millions FCFA, dont 21.332 Millions FCFA pour le BCI (54,02% du total identifié), AFDS (586Millions FCFA), PNIR (375 Millions FCFA, PAC (61 Millions FCFA).

Le coût du génie civil d'une salle de classe de l'AFDS varie selon la région d'intervention.

Par ordre croissant, on a un coût de 3,673 millions à Kolda, 4,202 millions à Louga, 4,741 millions à Kaolack, et 4,914 millions à Fatick. Le coût moyen du génie civil pour les constructions de l'AFDS (4,383 millions) est inférieur aux coûts des autres projets intervenant dans la construction de salle de classe au Sénégal (voir tableau).

Tableau 4 : Coût unitaire de construction des salles de classe par projet (en milliers de F CFA)

Autres types de projets	Génie civil (en milliers de FCFA)	Projets AFDS	Génie civil (en milliers de FCFA)
PEQT	5 628	AFDS Kaolack	4 741
POAES	6 602	AFDS Kolda	3 673
BID	9 351	AFDS Fatick	4 914
OPEP III	4 787	AFDS Louga	4202
PNIR	4 979	<b>Moyenne AFDS</b>	<b>4383</b>
BADIII	4 842		
PAC	4 721		
BCI 2006	5 316		
<b>Moyenne autres projets</b>	<b>5 778</b>		

En faisant intervenir les effectifs par salle de classe dans l'analyse, on peut appréhender les dépenses réalisées par l'AFDS pour la construction dans une perspective d'analyse coût efficacité. On pose donc l'hypothèse implicite que le résultat attendu au terme du processus de construction est l'augmentation des effectifs. Nos données montrent l'effectif moyen des salles de classe « AFDS » est de 37 élèves alors que celui des classes « non -AFDS » est de 35 élèves. En rapportant le coût unitaire à l'effectif d'une salle de classe au nombre d'élèves moyen, on obtient un ratio qui peut être interprété comme la dépense effective en génie civil pour scolariser un enfant.

Le tableau suivant montre que le coût de la scolarisation d'un enfant, exprimé en termes de dépenses de construction (génie civil seulement) revient à 118. 459 F. Ce coût est de 151.886F pour les autres zones « témoins » choisies dans l'échantillon et 108.490 F lorsqu'on considère la moyenne nationale en se référant au budget consolidé d'investissement (BCI).

Tableau 5 : Analyse coût -efficacité

Variables Projets	coût génie civil (en milliers de FCFA)	effectif par salle	dépense par élève (milliers FCFA)
Moyenne AFDS	4383	37	118,459
Moyenne non-AFDS (BCI)	5 316	35	151,886
BCI niveau national	5316	49	108,490

Il apparaît que les dépenses sont plus efficaces pour l'AFDS si on limite la comparaison aux villages environnants des sites de l'AFDS qui n'ont pas bénéficié de l'appui de l'agence. Mais si l'on compare avec ce qui se passe au niveau national, on conclut à une inefficacité des dépenses en génie civil consenties par l'AFDS. Cela signifie, en termes plus clairs, que la capacité d'accueil des salles de classe de l'AFDS est supérieure aux effectifs réels qu'on y trouve. Cette situation s'explique par l'écart qu'il y a entre les prévisions d'enfants scolarisables lors de la conception du projet de construction et le nombre d'enfants qui sont effectivement envoyés dans les salles de classe. D'ailleurs l'AFDS a misé sur, au moins 50 élèves par salle de classe ; ce qui correspondrait à un coût de 87.600 F par élève scolarisé. Il y a donc une nécessité de poursuivre les efforts dans le sens de la motivation des parents d'élèves encore réticents. Cependant, le site d'implantation de la salle de classe peut aussi constituer une contrainte pour certains enfants éloignés même si la polarisation a été prise en compte. Tous les facteurs de non scolarisation doivent être pris en considération mais il faut accorder plus d'importance à ceux qui sont les plus contrôlables, c'est-

à-dire ceux sur lesquels l'AFDS est capable d'intervenir directement (par exemple : le choix du site d'implantation).

#### ***4.7 La prise en compte de questions transversales dans l'évaluation***

L'aspect qualitatif est appréhendé à travers les entretiens avec les parents d'élèves, les enseignants, les directeurs d'écoles et les membres des comités de gestion des micro projets pour les villages ayant bénéficié de l'appui de l'AFDS. L'entretien s'est orienté sur la question du processus participatif et à la dynamique organisationnelle dans les villages ayant bénéficié du financement de l'AFDS.

##### ***4.7.1 Aspect genre***

Les questions de genre ont fait l'objet d'une grande attention lors de cette évaluation. Le projet a bien tenu compte de la dimension genre dans la gestion de l'école et de la communauté. La présence féminine dans la mise en œuvre du microprojets s'est faite sentir lors du passage de la mission avec une forte représentation des femmes dans les focus groupe constitués. Une petite évaluation faite sur une dizaine de comité de gestion de microprojet montre que les femmes du fait de leur capacité de gestion reconnue par les populations, sont bien représentées (Plus de 50%) ou mieux elles occupent en général le poste de présidente ou de trésorière. Elles ont eu à participer aux différentes phases de mise en oeuvre des projets.

##### ***4.7.2. Participation des populations aux diagnostics et la mise en œuvre des projets***

Puisque les actions prioritaires du projet ont ciblé les préoccupation des populations, il n'est pas étonnant de constater une forte implication de celles-ci dans tous les volets du projet.

L'intervention de l'AFDS porte une attention particulière à l'implication des populations à la mise en œuvre des projets. Elles ont été les acteurs principaux et les bénéficiaires des microprojets Les populations avec qui le projet a travaillé sont largement engagées et même enthousiastes.

###### ***5.7.2.1 Diagnostics participatifs***

Ce sont les populations elles-mêmes qui ont été, par la suite, les principaux artisans des diagnostics posés quant au développement de leurs localités. Ce sont elles qui ont d'abord, identifié et analysé les potentialités et contraintes présentes dans leur milieu puis qui ont identifié, et placé en ordre de priorité, les solutions à apporter.

Le diagnostic participatif préalable initié par les interventions de l'AFDS avait pour objectif de répondre aux besoins et aux intérêts des bénéficiaires et d'intégrer les points de vue des acteurs locaux dans l'élaboration du projet Cette procédure a donné à ces derniers, un réel pouvoir dans

les décisions du projet en cours d'exécution, donc dans sa programmation, sa détermination de priorité assurant une réelle participation au projet et favorisant son appropriation par ceux-ci.

La démarche de l'AFDS a conduit selon les populations selon les populations à un sentiment d'appartenance à la gestion de l'école. Les autorités scolaires reconnaissent l'importance des relations avec la communauté. Ils les considèrent comme un moyen efficace pour faire évoluer et améliorer l'éducation.

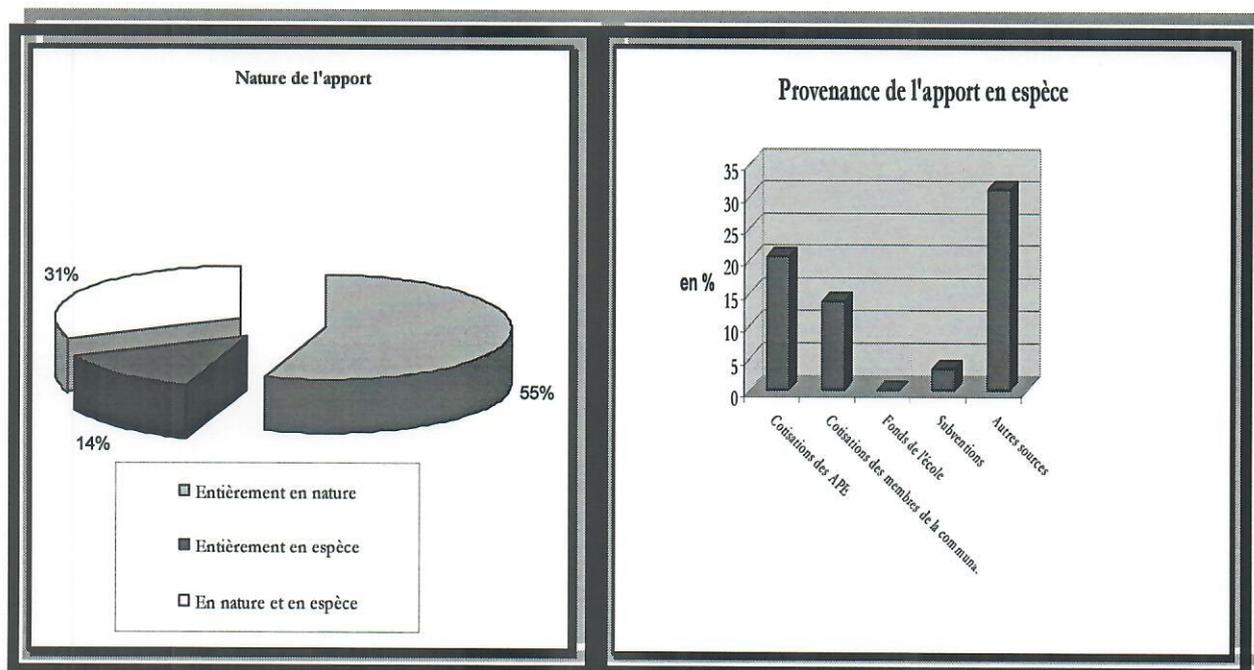
#### 5.7.2.2 La mise en œuvre du projet

La mission d'évaluation a pu constater la participation effective en terme de contribution financière, en nature ou en terme de mobilisation des populations à la réalisation des infrastructures dont elles ont bénéficié.

##### *La contribution financière ou en nature*

L'AFDS exige de la part de la population une contribution à hauteur de 5% du coût total du microprojet. Cette contribution peut prendre une forme financière, la fourniture de certains matériaux locaux (sable gravier etc.) ou de main d'œuvre disponible dans la communauté. L'évaluation faite par la mission sur la nature de cet apport aboutit aux résultats sur le graphique suivant :

Graphique 6 : Nature et provenance de l'apport des population



Source : Enquête 2006 CREA

La composition de l'apport atteste l'incapacité financière des populations dans les zones d'intervention de l'AFDS. Pour la majorité des villages bénéficiant de l'appui de l'AFDS visitée (55% de l'échantillon) l'apport des populations a été entièrement en nature et une infime partie a fourni une contribution entièrement en espèce. Mais il faut noter que cet apport financier provient pour une grande partie de la cotisation des parents d'élèves et des membres de la communauté et non du fonds de l'école.

Cette participation constitue un moyen complémentaire d'arriver à une réelle prise en charge par les populations de leur propre développement et par conséquent à une éventuelle durabilité de leur engagement.

#### *Suivi de l'exécution du projet*

Un comité de gestion du microprojet (CGMP) a été créé au sein de chaque Organisation communautaire de base bénéficiaire. Les membres de ce comité ont été élus par les populations. Ils ont la responsabilité de la mise en œuvre du microprojet et doivent s'assurer pour le compte de la communauté, du bon déroulement des travaux de même que de la mobilisation des contributions financières et en nature, que cette dernière doit apporter. La mission a pu constater que les comités ont essayé, dans la mesure de leur possibilité, de s'assurer que les travaux ont été bien faits à partir des rapports mensuels et trimestriels pour rendre compte de l'état d'avancement des microprojets.

Pour la plupart des microprojets, les délais d'exécution ont été respectés. Mais quelques problèmes, même s'ils sont rares, ont été mentionnés. Des difficultés ont été notées dans la mobilisation de la part des populations en ce qui concerne la contribution en nature. Dans un rapport d'exécution, il a été mentionné que l'apport que les communautés devraient mettre à la disposition du maître d'œuvre a été un premier obstacle. Le sable qui devait être livré se situait à un endroit très éloigné du site d'implantation de l'école. Force est de constater que l'avancement des travaux est étroitement lié à l'animation. Les villageois, à certaines périodes de l'année sont plus intéressés par les travaux champêtres que par la mobilisation de l'apport en nature. Un autre problème souligné provient du maître d'œuvre qui laisse parfois un représentant qui n'est pas à la hauteur. Parfois cela aboutit à des défauts dans la réalisation de l'infrastructure.

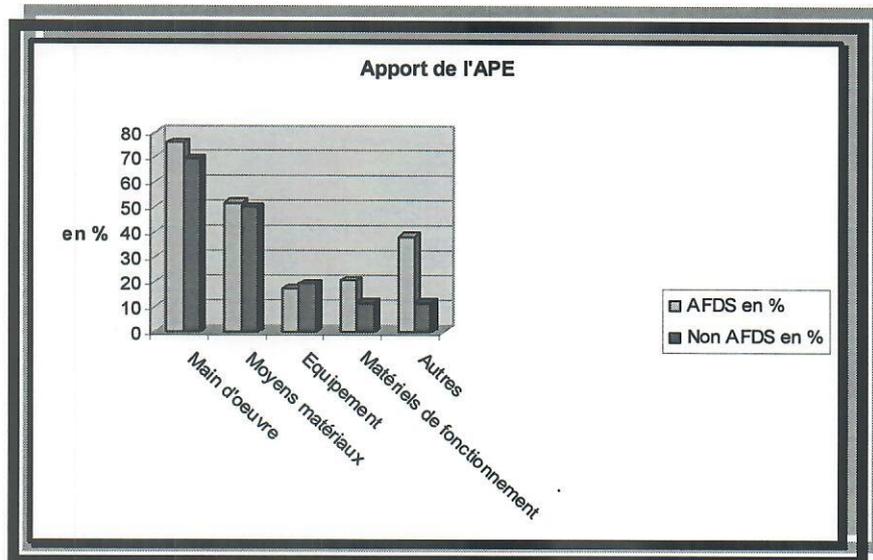
#### *Gestion des infrastructures réalisées*

Des comités de suivi et de maintenance créés après la réalisation de l'infrastructure, ont également démontré avec l'appui de l'association des parents d'élèves qu'ils avaient bien compris leur rôle. Le dynamisme a été démontré par les villageois dans la gestion de l'école par les entretiens et réparation nécessitant peu de moyens financiers et des efforts humains. On note une très grande mobilisation des parents d'élèves dans les écoles ayant bénéficié de l'appui de l'AFDS

qui peut être expliquée par la démarche participative de l'AFDS.

L'analyse des données issues de l'enquête donne un aperçu du dynamisme de l'association des parents d'élèves dans les écoles AFDS.

Graphique 7 : Contribution des parents d'élèves dans la gestion de l'école



Source : Enquête 2006 CREA

Cependant, les populations se plaignent de la difficulté de rassembler des sommes significatives pour la réalisation de travaux impliquant des moyens financiers.

## 5. STRATEGIE DE PERENNISATION ET DEGRE D'APPROPRIATION DES INFRASTRUCTURES PAR LES POPULATIONS

### 5.1 Stratégie de pérennisation

Les stratégies de maintenance et de pérennisation des microprojets exposées à la mission par les populations se résument aux points suivants:

- entretien quotidien des infrastructures et mobiliers par les élèves
- Organisation des journées de salubrité dans l'école élargies aux parents d'élèves et aux différents comités
- une cotisation est instaurée au niveau des parents d'élèves pour prendre en charge les frais d'achats de produits d'entretiens.
- La création de l'association de parents d'élèves pour la gestion de l'école ( ils ont reçu une formation en gestion de l'école).
- Des actions de sensibilisation sont menées par la CAF en collaboration avec l'APE auprès des populations pour qu'elles inscrivent et maintiennent leurs enfants à l'école.

- La mise en place d'une cantine scolaire
- la construction d'une mur de clôture pour les écoles qui n'en ont pas.
- recruter un enseignant arabe pour attirer et maintenir les enfants à l'école ( dans les zones à forte influence religieuse

### ***5.2 Appropriation de l'infrastructure par la population***

Un degré d'appropriation élevé du projet par les populations donne à celui-ci plus de chance d'être viable et d'avoir un impact. D'une manière générale, plus un projet favorise l'appropriation et répond aux attentes et besoins des bénéficiaires, plus il a un impact important. L'implication directe de la population a été plusieurs fois soulignée comme un puissant facteur de motivation. La stratégie de l'AFDS a permis une participation précoce et durant toutes les phases du projet permettant une meilleure appropriation.

## **6. LE RENFORCEMENT DES CAPACITES**

Un des résultats les plus importants des microprojets a été le renforcement des capacités. Afin de rendre les populations capables de prendre en charge des fonctions d'intérêt collectif indispensable au développement, l'AFDS a pour principal outil le renforcement des compétences. L'évaluation de l'impact des formations reçues dans le cadre du projet par les populations se fonde non seulement sur leur capacité de gérer du début à la fin le projet mais également les changements dans leur vie quotidienne. Les résultats de l'enquête menée auprès des bénéficiaires font clairement apparaître que ces derniers ont tout à fait conscience des améliorations induites par le projet. Les avancées en matière de formation et de participation communautaire sont appréciées au plus haut point. Une retombée importante de la reconnaissance de ces progrès par les populations qui ont réussi à en bénéficier est que celles-ci défendent ouvertement la formule et les principes de l'AFDS. Les différents ateliers de formations ont permis aux bénéficiaires de capitaliser des connaissances dans beaucoup de domaines et d'améliorer leurs compétences en matière de construction, d'organisation et de dynamique communautaire, de passation de marchés, de planification et de gestion financière.

La démarche de l'AFDS a conduit selon les populations à un sentiment d'appartenance à la gestion de l'école. Elle favorise outre la création de connaissances, l'apprentissage en commun, à transférer des compétences et renforcer la capacité d'organisation, d'acquisition de compétence et de production de documents (Comptabilité, ..., transferts des compétences organisationnelles vers d'autres actions, une meilleure cohésion sociale et un dynamisme communautaire.

La sensibilisation axée sur le sida et les IST a eu un impact réel sur les populations particulièrement sur les femmes. En effet, les villageois racontaient qu'un fait marquant lors d'une réunion pendant laquelle on distribuait des préservatifs, ce sont les femmes qui se sont tout

appropriées. Ce qui montre que les questions des IST et du sida ne sont plus tabous car dans tous les ménages ces questions sont discutées.

Les formations reçues pourront permettre aux populations de mener des activités de l'AFDS génératrices de revenus qui pourraient aider à la pérennisation des infrastructures et à consolider les acquis. La seule difficulté soulignée par quelques bénéficiaires c'est au niveau du module de gestion financière qu'ils considèrent comme étant très important et utile mais reste très technique. Cette activité nécessite un appui constant à cause de l'analphabétisme des populations.

## 7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS GENERALES

L'action de l'Agence du fonds de développement social (AFDS) a renforcé les acquis du secteur de l'éducation. Des pas importants sont réalisés dans le sens de rendre l'école accessible à toutes les couches sociales les plus défavorisées.

Une contrainte majeure liée aux sources de données sur la situation de référence des villages retenus dans l'échantillon a été notée. L'identification de beaucoup de données manquantes dans la base de référence a constitué également une source de contraintes à la méthodologie utilisée.

Ces contraintes nous ont poussé à combiner une comparaison réflexive à une analyse coût efficacité pour analyser les impacts de l'appui de l'AFDS.

Les interventions de l'AFDS dans le secteur de l'éducation donnent lieu à une amélioration manifeste en termes de capacité d'accueil des infrastructures d'éducation et de formation. On note une corrélation évidente entre celle-ci et l'accroissement des effectifs scolarisés.

Cependant, l'intervention de l'AFDS dans certaines zones souffre des réticences liées à la non prise en charge complète des désirs des populations d'avoir un enseignement franco-arabe. Ces « frustrations » (qui sont très rares, il faut le souligner) limitent la portée de l'action de l'AFDS dans certaines zones à forte influence religieuse. Aussi, le niveau de vie des populations et la non disponibilité de l'eau surtout déterminent le temps que peuvent consacrer les enfants à l'école. Ceci fait que l'AFDS devait penser à intervenir en même temps dans l'éducation et dans un autre secteur (hydraulique ou micro finance) dans un même village.

En outre, on a constaté un désœuvrement patent des hommes dans certains villages. Cette situation devrait amener l'AFDS à inclure systématiquement les formations pour « hommes » dans les centres polyvalents même si les femmes doivent être favorisées parce qu'étant plus vulnérables.

Un autre constat qui a été fait est que l'état général des salles de classe est jugé meilleur dans la période actuelle que dans la période de base. En effet, la qualité de la construction des salles de classes est satisfaisante dans l'ensemble ; mais quelques améliorations devront être apportées au prototype. Cependant, il faut nécessairement reprendre les modèles de conception des blocs d'hygiène. De plus, la construction des ouvrages annexes à côté des salles de classes est une innovation majeure de même que les équipements suffisants dans les salles de classes et bureaux.

L'analyse qualitative montre que la démarche adoptée par l'Agence est associée à une participation accrue de la communauté en général et des parents d'élèves en particulier au

fonctionnement de l'école. Cette responsabilisation des parents peut pousser ces derniers à envoyer leurs enfants à l'école.

La dynamique organisationnelle a reçu un grand « coup de fouet » dans les villages où l'AFDS intervient. Cela peut être capitalisé et servir les populations dans d'autres circonstances ; ce qui leur permettra de gagner en efficacité et d'être capables de s'organiser sans aucune aide extérieure à leur localité. Des modules de formation comme la gestion financière, la planification ou la passation de marché sont dispensés aux populations. Cet aspect revêt une très grande importance dans la mesure où l'objectif final visé par l'AFDS est la lutte contre la pauvreté. D'ailleurs, les femmes sont formées dans des domaines comme la teinture ou la couture qui leur permettent d'avoir des activités génératrices de revenus et de subvenir ainsi à leurs besoins.

En ce qui concerne l'évaluation technique des infrastructures :

- Pour la conception des salles de classes, il faut améliorer le modèle utilisé en créant une seconde porte d'accès dans la même face et en supprimant une des fenêtres.
- Les panneaux des fenêtres ne doivent pas être fixés et un système de calage après ouverture à la Française peut être prévu.
- Les revêtements au sol doivent systématiquement être en carreaux non glissants et de qualité.
- Prévoir un auvent sur la face principale pour assurer un confort aux élèves.
- Pour les blocs d'hygiène, au-delà de l'approche genre déjà respectée (1 box pour filles et 1 box pour garçons), il faut tenir compte d'un autre paramètre l'approche personnel(s) enseignant et/ou administratif en construisant un troisième box voir un quatrième box.
- La clôture doit être en maçonnerie entièrement sur une hauteur de préférence 3m.
- L'adduction d'eau ou la réalisation d'un puits doit être une priorité dans les écoles ne disposant pas de l'eau.
- L'aménagement d'un espace récréatif et sportif est à prendre en compte dans les prochains programmes.
- Systématiser obligatoirement les dalles de protection pour les fondations des bâtiments.
- La réalisation d'un linteau ceinturant le bâtiment est une précaution permettant à la fois de lutter contre les effets des mauvais sols, mais aussi de réduire les risques de fissuration en angle supérieur des baies.
- Généraliser l'approche handicapée dans les réalisations ultérieures de l'AFDS

- Prévoir un appui de fenêtre avec ou sans rejoinot mais avec pente vers l'extérieur. Cet appui résout à la fois un problème de maçonnerie et celui de la préservation du châssis contre les infiltrations et la rouille.

En définitive, l'AFDS a permis une amélioration sensible de la situation des localités cibles dans le domaine de l'éducation et de la formation. Son action mérite d'être suivie et pérennisée par l'octroi de moyens plus importants pour une extension de l'intervention à plus de zones défavorisées.

## 8. LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

1. Accords de financement des micro-projets
2. Rapports d'évaluation participative de la pauvreté
3. Rapports d'évaluation participative des besoins de base
4. Manuel de procédure pour appui aux OCB (AFDS, mars 2004)
5. Mission d'évaluation des constructions scolaires du PDEF (consultance, avril 2005)
6. Manuel de procédures pour l'appui aux organisations communautaires de base (OCB).

## 9- ANNEXES

Annexes 1 - Echantillons retenus

TYPE	POPULATION	%	ECHANTILLON
CLOTURE	11	17%	4
HANDICAP	1	2%	1
CENTRE MULTIFONCTIONNEL	6	9%	2
SALLE	41	63%	16
EQUIPEMENT	1	2%	0
FORMATION	2	3%	1
CANTINE	1	2%	0
AUTRE	2	3%	1
TOTAL	65	100%	25

**Annexe 3 : Les raisons de la non scolarisation et des abandons**

Raisons de la non scolarisation des enfants	AFDS en %	Non AFDS en %
Age trop élevé	6,9	11,54
Problèmes d'état civil	13,79	15,38
L'école n'apporte rien à l'enfant selon les parents	31,03	30,77
Problèmes financiers selon les parents	37,93	50
Aide parents aux champs	34,48	50
Transhumance des éleveurs	20,69	19,23
Pas d'enseignement religieux à l'école	20,69	53,85
autres raisons	48,28	46,15

Raisons d'abandon des enfants	AFDS en %	Non AFDS en %
Age trop élevé	6,9	11,54
Problèmes d'état civil	13,79	15,38
L'école n'apporte rien à l'enfant selon les parents	31,03	30,77
Problèmes financiers selon les parents	37,93	50
Aide parents aux champs	34,48	50
Transhumance des éleveurs	20,69	19,23
Pas d'enseignement religieux à l'école	20,69	53,85
autres raisons	48,28	46,15

## Annexe 4 - Questionnaires

### Questionnaire ECOLE

Région :.....  
Département.....  
Communauté rurale/commune :.....  
Arrondissement :.....  
Village/ quartier :.....  
Nom de l'établissement :.....  
IDEN.....  
Adresse :.....  
Population de la communauté (quartier/ village).....  
    Population âgée de 7- 12 ans.....  
    Population âgée de 13-16 ans.....  
    Population âgée de 17- 19ans.....

Nom de l'enquêteur :

#### **I. Caractéristiques des écoles**

Q1 Cette école a-t-elle bénéficié de l'appui de l'AFDS ?

- Oui  
 Non passer à la question 7

Q2 Quelles sont les composantes du micro projet ?

- Construction de salles de classe  
 Equipement salles de classe  
 Mûr de clôture  
 Latrines  
 Bureau  
 Point d'eau  
 Bibliothèque  
 Réhabilitation salles de classe  
 Autres à préciser.....

Q3 Le projet exige-t-il un apport de la part de la communauté ?

- Oui  
 Sinon, passer à la question 7

Q4 A combien s'élève cet apport ?

- 5% du montant du financement
- Autres, à préciser

Q5 Cet apport est il :

- En nature (matériaux locaux, main d'œuvre etc.)
- En espèce Poser la Q6
- Autres

Q6 D'où provient cet apport ?

- Cotisations des APE
- Cotisations des membres de la communauté
- Fonds de l'école
- Subventions
- Autres à préciser

Q7 Cycle :

- Elémentaire
- Moyen
- Secondaire

Q8 En quelle année l'école a-t-elle commencé à fonctionner ?.....

Q9 Statut de l'établissement:

- Public
- Privé laïc
- Privé confessionnel

Q10 D'où provient la majorité des enfants qui fréquentent cette école ?

- Dans la communauté
- Des communautés environnantes de moins de 3 Km
- Des communautés de plus de 3 km

Q11 Arrive-t-il aux enfants provenant des communautés environnantes de venir en retard ?

- Oui
- Non

Q12 Arrive-t-il aux enfants provenant des communautés environnantes de s'absenter ?

- Oui
- Non

Q13 Y a-t-il des élèves handicapés dans cette école ?

Oui

Non

Q14 Existence de rampes d'accès pour les handicapés

Oui

Non

Q15 Type de Propriété :

- Propriété

- Location

Autres à préciser

Q16 Existence de Bibliothèque

Oui

Non

Q17 Existence d'infirmier

Oui

Non

Q18 Existence d'espace récréatif

Oui

Non

Q19 Existence de terrain de sport

Oui

Non

Q20 Existence de points d'eau

Oui

Non

Q21 Existence de latrines

Latrines filles et latrines garçons

Latrines mixtes

Pas de latrines

Q22 Existence de clôture

Oui

Non

Q23 Existence d'électricité

Oui

Non

Q24 Existence de cantine scolaire

Oui

Non

Q25 Logement pour le directeur / Principal/ Censeur

Oui

Non

Q26 Sinon qui loge le Directeur/ Principal/ Censeur

Logé par la communauté

Habite dans la communauté

Q27 Existence d'une association de parents d'élèves

Oui

Non

Q28 Type d'organisation de l'école « si collège ou lycée ne pas poser »

Cycle complet

Cycle incomplet

Q29 Type d'organisation horaire « si collège ou lycée ne pas poser »

Les matins seuls et les après midi du mardi et jeudi

Les après midi seuls

Tantôt le matin, tantôt l'après midi

Toute la journée

Q30 : Caractéristique des classes

-Primaire

	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nbre de classes physiques						
Nbre de classes pédagogiques						
Nbre de classe en mauvais état						
Nbre de tables bancs						
Nbre d'inscrits						
Nbre d'inscrit Filles						
Nbre d'admis						
Nbre d'admis filles						
Nbre de redoublants						
Nbre de redoublants filles						
Nbre d'abandons						
Nbre d'abandons filles						
Nombre d'enseignants						

- Moyen

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Nombre d'inscrits				
Nombre d'inscrits filles				
Nombre d'admis				
Nombre d'admis filles				
Nombre de redoublants				
Nombre de redoublants filles				
Nombre d'abandons				
Nombre d'abandons filles				

- Secondaire

	Seconde	Première	Terminale
Nombre d'inscrits			
Nombre d'inscrits filles			
Nombre d'admis			
Nombre d'admis filles			
Nombre de redoublants			
Nombre de redoublants filles			
Nombre d'abandons			
Nombre d'abandons filles			

Q31 : Nombre de livres par classe

-Primaire

	Nombre de livres de calcul	Nombre de livres de lecture
CI		
CP		
CE1		
CE2		
CM1		
CM2		

- Moyen

	Nombre de livres de sciences	Nombre de livres de français
6 <sup>ème</sup>		
5 <sup>ème</sup>		
4 <sup>ème</sup>		
3 <sup>ème</sup>		

-Secondaire

	Nombre de livres de sciences	Nombre de livres de français
Seconde		
Première		
Terminale		

Q32 Quelles sont les raisons de la non scolarisation de certains enfants ?

- Age trop élevé
- Problèmes d'état civil
- L'école n'apporte rien à l'enfant selon les parents
- Problèmes financiers selon les parents
- Aide des parents au champ
- Transhumance des éleveurs
- Pas d'enseignement religieux à l'école
- Autres à préciser

Q33 Quelles sont les raisons d'abandon de l'école

- Problèmes financiers des parents
- Aide des parents au champ
- Transhumance des éleveurs
- L'école n'apporte rien à l'enfant
- Pas d'enseignement religieux à l'école
- Mariages précoces
- Pas de tuteur
- Enfants orphelins
- Enfants placés
- Autre à préciser .....

Q34 Selon les parents d'élèves, les frais de scolarité paraissent ils :

- Trop élevés
- Acceptables

Bas

Q35 A quelle distance se trouve l'école du centre du village/ quartier..... (en Km).

Evaluer cette distance en nombre de minutes de marche .....

Q36 Les effectifs dans les classes sont-ils

Acceptables

Pléthoriques

Q37 La qualité de l'enseignement est-elle

Bonne

Passable

Mauvaise

Q38 Les bâtiments sont-ils en :

Bon état

Certains sont en bon état d'autres en mauvais état

Mauvais état

Q39 Les livres sont-ils suffisants ?

Oui

Non

Q40 Les tables bancs sont-ils suffisants ?

Oui

Non

Q41 Existe-t-il d'autres interventions de ce type dans votre communauté ?

Oui

Si non passez à la question Q44

Q42 Si oui dans quel domaine ?

Construction de salles de classe

Equipement salles de classe

Mûr de clôture

Latrines

Bureau

Point d'eau

Bibliothèque

Réhabilitation salles de classe

Autres à préciser.....

Q 43 Quelle est, selon vous, l'efficacité de ce projet par rapport à d'autres interventions ?

- Moins efficace
- Plus efficace
- Pas efficace
- Indifférent

## II. Informations sur les acteurs locaux

### II.1 Les associations des parents d'élèves

Q44 Existe –t-il une association des parents (APE) dans cette école

- Oui
- Non passer à la question 50

Q45 Depuis quand est-elle mise en place ?.....

Q46 L'APE est-elle associée au fonctionnement de l'école ?

- Oui
- Non

Q47 Les principales activités de l'APE

- Construction et réhabilitation de salles de classe
- Prise en charge du personnel subalterne
- Achat d'équipement
- Maintenance
- Abris provisoires
- Autres à préciser...

Q48 Les principales sources de financement de l'APE

- Cotisations annuelles
- Cotisations mensuelles
- Droits d'inscription
- Autres à préciser

Q49 Apports de l'APE

- Main d'oeuvre
- Moyens matériels
- Equipement

Matériels de fonctionnement

Autres à préciser

## II.2 Le comité de gestion du micro projet

Q50 Existe- t- il un comité de gestion du micro projet ?

Oui

Non

Q51 Quand est ce qu'il a été créé ? .....

Q52 Qui composent le comité de gestion ?

Equipe pédagogique de l'école

Collectivité locale

Autorités coutumières

Autorités religieuses

Association des parents d'élèves

Autorités éducatives

Autres à préciser

Q53 Quelles sont les fonctions du comité de gestion du micro projet ?

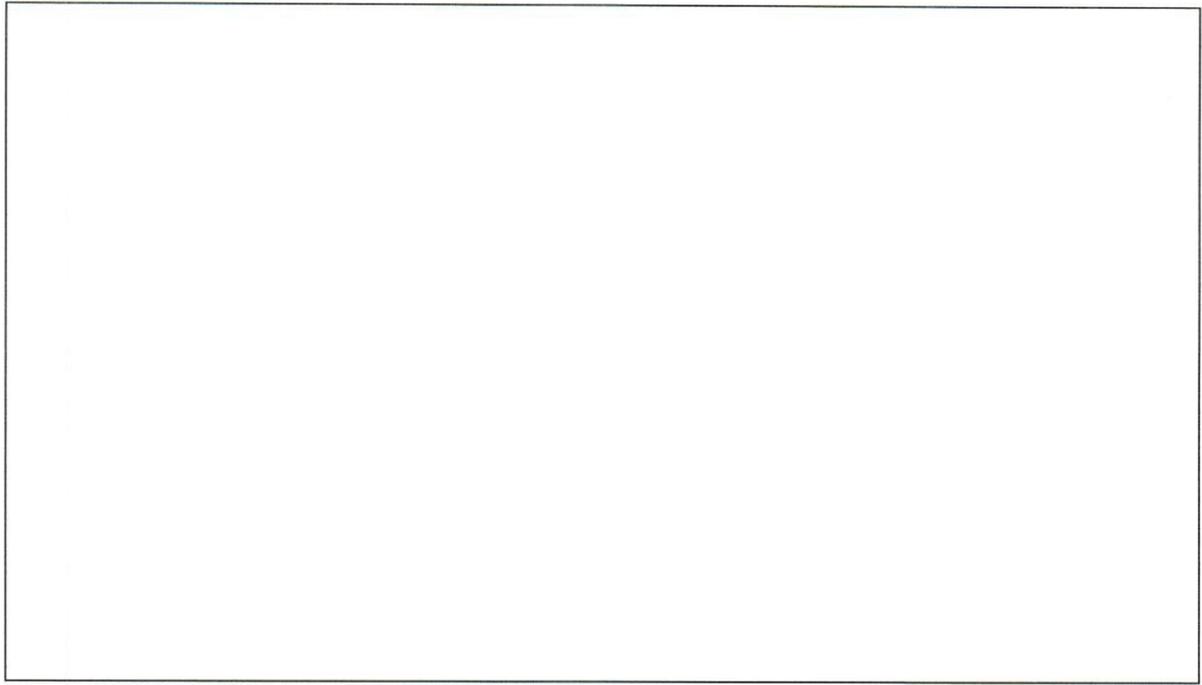
Orientation

Prise de décision

Mobilisation des ressources

Autres à préciser

## Observations et discussions



## Questionnaire COMMUNAUTAIRE

Région : .....

Département.....

Communauté rurale : .....

Arrondissement : .....

Village : .....

Nom du centre de formation : .....

Adresse : .....

Population de la communauté (quartier/ village).....

    dont femmes.....

    dont hommes.....

Q1 Quelle est la nature du micro projet ?

Centre de formation socioéducative

Centre de formation socioculturelle

Autres, à préciser

Q2 Quelles sont les composantes de ce micro projet ?

Salles de classe

Equipement

Mûr de clôture

Latrines

Bureau

Magasin

Point d'eau (borne fontaine, robinet)

Réhabilitation

Bibliothèque

Autre à préciser .....

Q3 Avez-vous choisi vous-même le site d'implantation du centre ?

Oui

Non

Q4 Le projet exige t'il un apport de la part de la communauté ?

Oui

Sinon, passez à la question Q8

Q5 A combien s'élève cet apport ?

5% du montant du financement

Autres à préciser

Q6 Cet apport est il :

En nature (matériaux locaux, Main d'œuvre ect.)

En espèces

Autres

Q7 D'où provient cet apport ?

Cotisations des membres de la communauté

Fonds du groupement

Subventions de la mairie

Autres, à préciser

Q8 Qui gère ce centre ?

Représentant groupement de femmes

Représentant groupement de jeunes (GIE, ASC etc.)

Représentation groupement mixte

Chef de village

Autres à Préciser.....

Q9 Combien de filles /femmes fréquentent ce centre .....

Q10 Combien de garçons/hommes fréquentent ce centre.....

Q11 Combien y a t- il de formateurs dans le centre.....

-Hommes.....

-Femmes.....

Q12 Type de formations dispensées dans le centre

Couture

Teinture

Broderie

Techniques de pépinières

Menuiserie

Forgerie

Gestion de l'environnement

Economie familiale

Alphabétisation

Autres à préciser

Q13 Combien de personnes ont bénéficié de cette formation ?.....

Q14 Ont-elles trouvé un travail rémunéré après la formation ?

Oui

Non

Q15 Gagnent-elles assez pour satisfaire leurs besoins essentiels ?

Oui

Non

Q16 Combien de personnes ont bénéficié d'un programme d'alphabétisation dans le village ?

.....

Q17 Combien de femmes sont alphabétisées dans votre village.....

Q18 Les équipements sont-ils suffisants?

Oui

Non

Q19 les équipements sont-ils adaptés?

Oui

Non

Q20 Existe-t-il des rampes d'accès pour les handicapés ?

Oui

Non

Q21 La qualité de l'enseignement dans le centre

Bonne

Passable

Inadéquate

Q 22: Les fonds reçus de l'AFDS sont-ils utilisés en conformité des accords signés ?

Oui

Non

Q 23 Les normes de construction ont-elles été respectées ?

Oui

Non

Q24 Existe-t-il d'autres interventions de ce type dans votre communauté ?

Oui

Non, Passez à la Q26

Q25 Si oui, dans quel domaine

- Salles de classe
- Equipement
- Mûr de clôture
- Latrines
- Bureau
- Magasin
- Point d'eau (borne fontaine, robinet)
- Réhabilitation
- Bibliothèque
- Autre à préciser .....

Q26 Qu'est-ce qui fait, selon vous, l'efficacité de l'intervention de l'AFDS ?

- Approche participative
- Importance des domaines de formation
- Insertion rapide sur le marché du travail
- Indifférent

Q27 Existence d'électricité dans le centre

- Oui
- Non

**Observations de l'enquêteur**

### Annexe 5 - Liste des écoles AFDS enquêtées

région	département	nom école	statut
fatick	foudiougne	ndiangane	AFDS
fatick	foudiougne	fondiougne III Thiamène	AFDS
fatick	foudiougne	foudiougne	AFDS
fatick	foudiougne	keur ayip	AFDS
fatick	foudiougne	saloly bouya	AFDS
fatick	foudiougne	samba gueye	AFDS
fatick	foudiougne	lycee de fundiougne	AFDS
fatick	foudiougne	centre de formation des handicapés	AFDS
kaolack	kaffrine	gainth pate el hadji mbow sy	AFDS
kaolack	kaffrine	ngouye diery	AFDS
kaolack	foudiougne	thiara khole	AFDS
kolda	kolda	sare woudou	AFDS
kolda	kolda	CEM gadapara	AFDS
kolda	kolda	kandio kamako pathe mballo	AFDS
kolda	kolda	sare bacary binta	AFDS
louga	kabemer	sine ndiaye	AFDS
louga	kebemer	thieppe	AFDS
louga	linguere	elhaadji daouda dia	AFDS
louga	linguere	imam malick ben anass	AFDS
louga	linguere	toubaouldou	AFDS
louga	linguere	diambor	AFDS
louga	louga	sakal 2	AFDS
louga	kebemer	belel gholoky	AFDS
louga	kebemer	khoyoye	AFDS
louga	kebemer	yoro peulh	AFDS
louga	linguere	linguere v	AFDS
louga	louga	gade demba wolof	AFDS
louga	louga	keur ibra niang	AFDS
louga	louga	Keur meissa gaye	AFDS
louga	louga	nguick	AFDS
louga	louga	togueul ndiaye	AFDS

**Annexe 6 - Liste des écoles Non AFDS enquêtées**

région	département	nom école	statut
kaolack	kaffrine	seane	Non AFDS
fatick	foudiougne	daga ndioup	Non AFDS
fatick	foudiougne	medina djikoye	Non AFDS
fatick	foudiougne	Ndiob keur Omar Sarr	Non AFDS
fatick	foudiougne	escale	Non AFDS
fatick	foudiougne	samba nosso	Non AFDS
kaolack	kaffrine	ex missira	Non AFDS
kolda	kolda	soukou	Non AFDS
kolda	kolda	boguel	Non AFDS
kolda	kolda	sare kolidjan	Non AFDS
kolda	kolda	CEM Sikilo	Non AFDS
louga	kebemer	taif nganado	Non AFDS
louga	linguere	gassel koe	Non AFDS
louga	linguere	mbadiene guenene	Non AFDS
louga	louga	sakal 01	Non AFDS
louga	louga	ngadji sarr	Non AFDS
louga	louga	yary dakhar	Non AFDS
louga	kebemer	lougare	Non AFDS
louga	kebemer	yabal	Non AFDS
louga	linguere	abdou mbengue	Non AFDS
louga	lingure	birame seck	Non AFDS
louga	louga	mbekhal	Non AFDS
louga	louga	roye dieye	Non AFDS
louga	louga	santhe merina	Non AFDS
louga	kebemer	gouye rene	Non AFDS
louga	kebemer	moura peulh	Non AFDS